

Rocka[®]

ROCK YOUR CAREER

Programme

Le bilan de compétences 100% digital

Gestion des carrières & Coaching

Une activité règlementée par le Code du Travail

Le bilan de compétences est une démarche règlementée par le Code du Travail. Il est notamment encadré par les articles R.6322-35, R.6322-36, R.6322-37 et R.6322-38 visant à protéger le bénéficiaire.

Selon l'article L.6313-10 du Code du Travail, le bilan de compétences a pour objet de « permettre à des travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation ».

Présentation générale

Le bilan de compétences de Rocka s'élabore en 12 semaines et contient 3 phases :

- **Phase 1 : Préliminaire**
- **Phase 2 : Investigation**
- **Phase 3 : Synthèse**

Le bilan de compétences **Rock Your Career** créé par Rocka a pour rôle d'accompagner les personnes dans l'identification, la construction et l'activation d'un nouveau projet professionnel en tenant compte de leur potentiel, de leurs compétences, de leur personnalité tout en s'adaptant au marché local et au contexte personnel.

Objectifs et enjeux du bilan

L'objectifs et les enjeux du bilan

L'objectif du bilan « Rock Your Career » est de permettre à la personne de prendre conscience et d'identifier sa personnalité et ses aspirations (traits de personnalité, valeurs, besoins, leviers de motivation), de révéler ses compétences acquises et son potentiel de développement (aptitudes professionnelles, savoir-faire, compétences techniques, cœur de métier, compétences transférables), d'explorer le champ des possibles pour esquisser un projet professionnel sur-mesure et réalisable (en adéquation avec son profil en tenant compte des paramètres extérieurs). Pour mettre en œuvre ce projet professionnel, le bilan sert à construire un plan d'action et de l'amorcer. A cette étape, le participant bénéficie des clés pour continuer la démarche de manière autonome (maintenir son niveau d'employabilité à chaque étape) et réussir l'évolution de son projet professionnel.

Plus spécifiquement, les enjeux du bilan de compétences Rock Your Career permettent de :

- Réaliser un diagnostic sur son parcours professionnel et consolider son CV,
- Prendre conscience de son potentiel et le valoriser,
- Identifier ses compétences transférables,
- Identifier ses besoins en formation,
- Trouver une nouvelle voie professionnelle en phase avec sa personnalité,
- Préparer une mobilité interne ou externe,
- Donner du sens à son avenir professionnel.
- S'adapter aux changements de l'organisation et maintenir son employabilité,
- S'entraîner à se présenter et à argumenter son offre de services.

Le bilan de compétences est réalisé par des coachs experts en gestion des carrières et en évolution professionnelle.

Public destiné

Le bilan de compétences s'adresse à toute personne souhaitant développer sa carrière professionnelle étant actuellement en poste ou en transition professionnelle et désireuse de faire accompagner pour dessiner son futur professionnel.

Accessibilité

Une bonne compréhension de la langue française est nécessaire pour réaliser le bilan de compétences dans des conditions optimales (questionnaire de personnalité, interviews, enquêtes-métiers, etc.)

Pour les personnes à mobilité réduite, des adaptations sont possibles. Pour toute situation de handicap, nous vous remercions de nous contacter afin d'étudier ensemble la façon la plus optimale pour vous accompagner ou vous proposer une alternative.

Les modalités

Le bilan « Rock Your Career » se réalise principalement à distance. Cependant, il peut, sur demande, se réaliser ponctuellement en présentiel ou en mixant les deux approches.

Si l'accompagnement se fait en présentiel, le lieu de réalisation sera défini en tenant compte des préférences du bénéficiaire. Les séances du bilan de compétences sont déterminées en amont en s'adaptant à ses disponibilités.

Financement

Différentes solutions de financement de votre bilan existent. Nous nous tenons à votre disposition pour vous accompagner dans votre démarche de financement en fonction de votre situation professionnelle (salariat, profession libérale, demandeur d'emploi, agent de la fonction publique, etc.).

Démarrage du bilan

Dès votre prise de contact, nous vous proposons un premier rendez-vous (phase préliminaire) permettant d'analyser votre demande et vos attentes. Il s'agit d'un rendez-vous gratuit et sans engagement. A l'issue de ce premier rendez-vous, le bilan pourra alors se poursuivre dès réception de l'accorde de prise en charge ou dès la signature de la convention de prestation, selon le mode de financement choisi.

Contenu

Le bilan de compétences « **Rock Your Career** » proposé par Rocka s'établit en 3 phases distinctes :

Phase 1 - Préliminaire :

Phase définie dans l'Article L. 6313-1 du code du travail.

Lors de ce premier échange, le bénéficiaire expose sa demande et ses attentes au consultant qui va l'accompagner tout au long de son bilan.

Durée : 45 minutes à 1 heure

Objectif :

- Présenter le dispositif du bilan de compétences,
- Analyser la demande initiale et les besoins du bénéficiaire,
- Définir conjointement le format et les modalités du déroulement du bilan.

Modalités :

- Le consultant formateur dispose d'une grille pour réaliser cette phase,
- Remise d'un livret d'accompagnement au bénéficiaire utile comme point d'appui tout au long du parcours du bilan de compétences,
- Et formalise cette phase par une lettre d'engagement à signer par le bénéficiaire et le consultant.

Phase 2 - Investigation :

Phase définie dans l'Article L. 6313-4 du code du travail.

Lors de ce premier échange, le bénéficiaire expose sa demande et ses attentes au consultant qui va l'accompagner tout au long de son bilan.

Durée : 10 semaines

Objectif :

- Développer sa connaissance de soi,
- Prendre conscience de ses valeurs, motivations, intérêts professionnels et personnels,
- Identifier ses compétences et aptitudes professionnelles et personnelles,
- Etudier la transférabilité des compétences et des acquis professionnels,
- Faire émerger et explorer des pistes de projets professionnels,
- Se recentrer sur un projet professionnel en fonction de sa pertinence ou construire des solutions alternatives,
- Définir un plan d'action.

Modalités :

- Le bénéficiaire dispose de son livret d'accompagnement pour réaliser cette phase,
- Conduite d'entretiens dans une démarche de co-construction avec l'appui du consultant dans une logique de communication dialogique,
- Réalisation d'une série d'exercices et de tests,
- Réalisation d'enquêtes métiers

2.1 Histoire de vie (professionnelle et personnelle)

- Durée : Entre 2 et 4 heures
- Objectif : Travailler sur vos choix d'orientation passés et réajustement des principaux liens,
- Modalités : entretiens et série d'exercices

2.2 Connaissance de soi (analyse de la personnalité)

- Durée : Entre 4 et 6 heures
- Objectif : Exploration de vos centres d'intérêt professionnels et personnels, leviers de motivation, valeurs et traits de personnalité,
- Modalités : Passage d'un questionnaire de personnalité et entretien de restitution, Auto-évaluation de la personnalité et investigation auprès de l'entourage personnel et professionnel, Identification des points d'appui et des axes d'amélioration.

2.3 Identification et valorisation de vos compétences

- Durée : Entre 2 et 4 heures
- Objectif : Repérage et analyse de vos acquis d'expériences professionnelles, personnelles et de formations,
- Modalités : Entretiens et Construction d'un portfolio de compétences,

2.4 Vos pistes professionnelles et exploration du marché

- Durée : Entre 2 et 4 heures
- Objectif :
 - Ciblage de pistes métiers et travail sur les hypothèses professionnelles,
 - Analyse du marché de l'emploi (fiches métiers, secteurs d'activité, formation...),
 - Accompagnement au(x) de choix de projet,
- Modalités : Recherches documentaires-Analyse de projets-Enquêtes métiers et entretiens

2.5 Votre projet et son plan d'action

- Durée : Entre 10 et 12 heures
- Objectif :
 - Repérage des compétences transférables au regard du projet,
 - Construction d'une démarche réseau,
 - Analyse des actions à mettre en place pour la concrétisation du projet (formation, etc.)
- Modalités : entretiens individuels, recherche métiers (ONISEP) & investigation terrain, au travers d'enquêtes et investigation terrain, d'interviews (2h30),

Phase 3 - Synthèse :

Phase définie dans l'Article L. 6313-1 du code du travail.

- Durée : Entre 2 et 4 heures
- Objectif :
 - S'approprier les résultats de la phase d'investigation pour se mettre en action,
 - Recenser les conditions et les moyens favorisant la mise en action et la concrétisation du projet professionnel,
 - Identifier et lister les différentes étapes et modalités du projet professionnel,

- Identifier et lister les différentes étapes et modalités du projet professionnel,
- Prévoir la possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi à 6 mois avec le prestataire de bilan de compétences.
- Modalités : entretien individuel et travail d'appropriation
- Livrable : La phase de synthèse se termine par la présentation d'un document de synthèse qui reprend la démarche et les résultats du bilan. Cette synthèse est la propriété exclusive du bénéficiaire. Ce document strictement confidentiel ne peut donc être communiqué à un tiers qu'avec son accord.

Notre méthodologie

Le bilan - **Rock Your Career** - est une alternance d'entretiens individuels (ateliers, visios) et de travail personnel.

- Il est réparti sur 10 à 12 semaines en moyenne autour de 7 rencontres.
- La durée globale est de 24 heures, suivi d'un rendez-vous post-bilan.
- La méthodologie du bilan de compétences a été élaborée par des professionnels en gestion des carrières. Le bilan « Rock Your Career » est construit dans une logique d'amélioration continue avec une veille permanente à l'évolution des outils et méthodes pédagogiques (formation continue des consultants/coach en gestion des carrières, outils digitaux, supervision, etc.).
- Un questionnaire envoyé en fin de parcours a pour objectif de mesurer ce que le participant a appris et d'avoir un retour sur les points d'amélioration du bilan de compétences.
- En parallèle de ce questionnaire, il est proposé au participant de prendre un RDV de suivi à 6 mois avec la personne en charge de son accompagnement afin de faire le point sur l'avancée du projet et d'avoir un retour sur l'avancée du bilan.

Rocka[®]

ROCK YOUR CAREER

Le bilan de compétences 100% digital